

**Extrait du registre  
des délibérations du SIRIS Autruy Charmont Leouville  
Séance du 07/04/2016**

L'an 2016 et le 07 Avril à 19 heures, les membres du SIRIS, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie d'Autruy-sur-Juine, sous la présidence de Madame LAROCHE Bernadette, Présidente.

Présents : Mme LAROCHE Bernadette, désignée par la Communauté de Communes du Plateau Beauceron, pour la commune d'AUTRUY SUR JUINE, Présidente, Mme GERARD Evelyne, désignée par le Conseil Municipal d'AUTRUY SUR JUINE, M. THOMAS Didier, vice-président, désigné par la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret, pour la commune de CHARMONT EN BEAUCE, Mme PETIT Christine, désignée par la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret, pour la commune de LEOUVILLE, M. BALLOT Joël, désigné par la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret, pour la commune de LEOUVILLE.

Absent : Mme LAROYE Aurélie, désignée par la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret, pour la commune de CHARMONT EN BEAUCE

Nombre de membres

- Afférents au Bureau : 6
- En exercice : 6

Date de la convocation : 29/03/2016

Date d'affichage : 29/03/2016

Le compte-rendu de la séance précédente a été lu et adopté.

**SOMMAIRE**

Approbation et affectation des résultats du compte administratif 2015  
Approbation du compte de gestion 2015  
Vote du Budget 2015  
Affaires diverses

**Réf : 2016-04 – Approbation et affectation des résultats du compte administratif 2015.**

Le Bureau du Syndicat Intercommunal Rural d'Intérêt Scolaire d'Autruy/Charmont/Léouville,

Après avoir entendu, ce jour, le Compte Administratif 2015, sous la présidence de Monsieur Didier THOMAS, le vice-président,

Approuve le Compte Administratif 2015 qui présente :

- un excédent de fonctionnement de 71 938.73 €

Et

- un déficit d'investissement de 43 038.07 € ;

Décide d'affecter la somme de 43 038.07 € en investissement au compte 1068 et d'affecter à l'excédent de fonctionnement la somme de 28 900.66 € (compte 002).

A l'unanimité (pour : 4 / contre : 0 / abstention : 0)

**Réf : 2016-05 – Approbation du compte de gestion 2015**

Le Bureau du Syndicat Intercommunal Rural d'Intérêt Scolaire d'Autruy/Charmont/Léouville,

Après avoir entendu les résultats du Compte Administratif 2015

Et

Compte tenu que les montants des titres recouverts et mandats émis en 2015 sont conformes aux écritures de la comptabilité administrative ;

Approuve le Compte de Gestion établi pour la Trésorerie d'Outarville

A l'unanimité (pour : 5 / contre : 0 / abstention : 0)

**Réf : 2016-06 – Vote du Budget 2016**

Le bureau du Syndicat Intercommunal Rural d'Intérêt Scolaire d'Autruy/Charmont/Léouville, après en avoir délibéré, arrête et vote le budget 2016 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 291 597 € en section de fonctionnement et à la somme de 99 442.07 € en section d'investissement.

Conformément aux statuts du SIRIS, les dépenses des bâtiments scolaires sont partagées entre les communautés de communes de la Plaine du Nord Loiret et du Plateau Beauceron et les dépenses de la vie scolaire seront partagées entre la communauté de communes de la Plaine du Nord Loiret et la commune d'Autruy-sur-Juine, de la manière suivante :

. 50 % au prorata de la population légale de chaque commune en vigueur au 1<sup>er</sup> Janvier ;

. 50 % au prorata de leur effectif scolaire au 1<sup>er</sup> Janvier de l'exercice considéré.

❖ Nombre d'élèves au 1er Janvier 2016: 100

Autruy : 61      Charmont : 29      Léouville : 10

❖ Nombre d'habitants au 1er Janvier 2016 : 1 196

Autruy : 704      Charmont : 415      Léouville : 77

Pour les bâtiments scolaires, le financement de 70 553 € sera assuré par un appel de fonds auprès de :

- la **Communauté de Communes du Plateau Beauceron** (pour la commune d'Autruy) à hauteur de **42 283.43 €** (20 764.48 € calculé au prorata du nombre d'habitants et 21 518.95 € pour les élèves) ;
- la **Communauté de la Plaine du Nord Loiret** : **28 269.57 €** (14 511.54 € pour les habitants et 13 758.03 € pour les élèves)

soit une contribution de 29.495 €/habitant et 352.77 €/élève)

Pour les services aux écoles, la somme de 146 693.37 € sera répartie entre :

- la **commune d'Autruy sur Juine pour 87 915.45 €** (43 174.20€ pour les habitants et 44 741.25 € pour les élèves) ;

- la **Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret** : **58 777.92 €** (30 172.88 € pour les habitants et 28 605.04 € pour les élèves)

soit une contribution de 61.327 €/habitant et 733.467 €/élève

Appel de fonds scindés en deux (en Avril 2016 et Septembre 2016) pour les Communautés de Communes et la commune d'Autruy sur Juine.

A l'unanimité (pour : 5 / contre : 0 / abstention : 0)

### **AFFAIRES DIVERSES**

Armoire : Il est décidé l'achat d'une armoire type « atelier » afin de stocker les produits d'entretien à l'école de Charmont en Beauce. (Fournisseur UGAP, prix : 370,20 TTC)

La séance est levée à 19h45.

Ont signé les membres présents,

La Présidente,  
Bernadette LAROCHE